



Association d'aide à domicile spécialisée dans le handicap



Présentent

*Le service*  
**ENTRAIDE**  
*autisme*



*Solidom*

293 Route de la Seyne  
Technopole Var Matin BAT H  
83190 OLLIOULES

*www.solidom.fr*

*Contact*

**Mme REVEST Renée**

07-88-83-31-94 • 04-94-62-07-51

Les enfants porteurs d'autisme nécessitent une attention constante pour l'entourage. Aussi les familles ont régulièrement besoin de soutien et de répit. D'autant que des ruptures de prise en charge en milieu institutionnel ou d'accueil familial peuvent jalonner des parcours individuels.

Le service “**MINI-CLUB**” vise à proposer des temps d'accueil dédiés à des enfants ou adultes souffrant de troubles autistiques, sur le site de l'*IME La Frégate*. Ce lieu nous permet d'organiser des activités adaptées.

## *Nous proposons deux types de formules :*

- L'une de type « **externat** » qui correspond à un accompagnement et à des loisirs sur des journées ou demi-journées. En journée, l'accompagnement des jeunes se fait de manière individualisée, 1 aidant pour 1 enfant. Cette individualisation répond à un double objectif pédagogique et de sécurité.
- L'une de type « **internat** ». Le lieu d'accueil permet aux enfants de dormir sur place. Des gardes de nuit sont organisées avec ou sans mutualisation des aidants.

Une **évaluation préalable** à toute inscription est réalisée par la coordinatrice du service. Celle-ci se réalise avec les familles et avec des intervenants extérieurs (*établissements, libéraux, etc*).

La **coordinatrice du service** assure l'organisation générale des temps d'accueil et une **coordinatrice de terrain** assure le suivi et l'encadrement sur site.



*Parc d'attraction Le Bois des Lutins*



*Sortie à OK CORRAL*

## Périodes d'ouverture du service “**Mini-club**”

- **Les week-ends et les ponts**
- **Vacances de la Toussaint** (du lundi au dimanche)
- **Vacances de Noël et jour de l'an** (du lundi au dimanche)
- **Vacances de février** (1 semaine du lundi au dimanche)
- **Vacances de Pâques** (1 semaine du lundi au dimanche)
- **Mois d'août** (du lundi au dimanche)

Les enfants porteurs d'autisme ont les mêmes droits d'accès à des activités que les autres enfants. C'est pourquoi le projet pédagogique du service “**MINI-CLUB**” est basé sur l'organisation de temps de loisirs poursuivant plusieurs objectifs : d'apprentissage, de découverte, d'ouverture vers l'autre, de divertissement, de « *normalité* ».

Les activités proposées se rapprochent de celles mises en œuvre dans les centres de loisirs dits « *normaux* » mais en adaptant les attentes et la guidance en fonction des jeunes.

Elles permettent aux jeunes d'apprendre à attendre leur tour, d'accepter la présence de leurs pairs, d'entrer en interaction avec eux et de développer leur motricité générale et fine.

Mais aussi, grâce à ces activités, les jeunes se dépensent, se relaxent, prennent plaisir, découvrent de nouvelles sensations et appréhendent la présence de personnes extérieures.

## Exemples d'activités :

- Pédalo lac de St-Cassien
- Plages à René Sabran, Le Mourillon
- Zoo de Bandol de Fréjus
- Piscine
- Equitation
- Bois des Lutins à Peypin
- Village des automates
- OK Corral
- Petit train de Toulon
- Ballades, Sillans-la-Cascade, la Castille, Mont Faron.....
- Ateliers créatifs
- Parcours sportifs



Atelier dessins



Sortie balade à cheval

La vie quotidienne avec un enfant souffrant de troubles autistiques est souvent épuisante pour toute la famille (*parents, fratrie*). La présence d'une **aide à domicile**, pour prendre en charge l'enfant à certains moments de la journée, permet à l'entourage de souffler et de se ressourcer.

Elle favorise également la poursuite d'une activité professionnelle et, de manière générale, d'une vie sociale.

## *Les points-clef du service « AIDE A DOMICILE » :*

- Une évaluation préalable à tout accompagnement à domicile permettant l'établissement d'un projet d'intervention personnalisé.
- La coordinatrice du service est la référente et l'interlocutrice unique des familles facilitant ainsi la coordination et le partage d'informations.
- Les aidants mobilisés sur les accompagnements et la mise en œuvre du projet d'intervention personnalisé sont suivis et encadrés.
- Les interventions sont réalisables 7 jours / 7 et à tous moments de la journée.



*Atelier cuisine*



*Balade au Faron*

## *Les missions qui peuvent être réalisées :*

- Accompagnements véhiculés sur des lieux d'activités ou d'accueil.
- Aide à la préparation de la personne (le matin par exemple).
- Préparation et aide à la prise de repas.
- Mise en place d'activités intérieures ou extérieures.
- Loisirs.
- Surveillance.

Il existe deux principaux dispositifs d'aide au financement de services d'accompagnement en milieu de vie ordinaire : **l'AAEH\* avec complément et la PCH\*\***.

Vous trouverez ci-dessous une présentation résumée de ces aides, mais compte-tenu de leur complexité, nous vous conseillons de vous rapprocher de notre coordinatrice afin qu'elle vous informe, vous conseille et vous assiste dans les démarches.

## *L'Allocation d'Education pour Enfant Handicapé (AAEH)*

Cette allocation est perçue par les familles **jusqu'à l'âge de 20 ans**. A cette allocation de base s'ajoute un **complément d'AAEH**. *Les compléments sont accordés en fonction :*

- Des dépenses liées au handicap.
- Et/ou à la réduction d'activité professionnelle d'un des parents,
- ou à l'embauche d'un tiers.

Les compléments de l'AAEH se répartissent en 6 niveaux de handicap. **Le niveau du complément peut être revu à la hausse de manière provisoire lorsque vous devez faire appel au « MINI-CLUB » par exemple.**

## *La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)*

En tant que bénéficiaire de l'AAEH, vous pouvez **opter** pour la PCH qui se substitue au complément d'AAEH : **la PCH se cumule alors avec l'AAEH**.

La logique de la PCH est différente de celle du complément de l'AAEH. Le complément d'AAEH est un revenu dont l'utilisation est libre, alors que la PCH est obligatoirement et exclusivement affectée à des dépenses définies (*aide à domicile notamment*).

Après 20 ans, la personne n'est plus éligible à l'AAEH et à son complément. La personne devient éligible à **l'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH)** et à la PCH qui peuvent se cumuler.

**NOTRE COORDINATRICE EST LÀ POUR VOUS  
CONSEILLER ET ÉVENTUELLEMENT VOUS  
ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES.**

**CONTACTEZ-LA POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS.**

\* AEEH : Allocation d'Education pour Enfant Handicapé

\*\* PCH : Prestation de Compensation du Handicap



“Le **MINI-CLUB**” a été très bénéfique pour Louis !!! Quelle joie pour nous de le voir partir sans pleurs vers différentes activités qui lui ont permis de s'épanouir et à nous de souffler un peu !!! La bienveillance dans le regard du personnel nous a fait chaud au cœur et nous a permis d'entrevoir un avenir meilleur pour ce petit bonhomme différent !! **Famille d'accueil de Louis.**



Je tiens à vous remercier particulièrement du bon déroulement du séjour de mon fils Alexandre sur le “**MINI-CLUB**”. En effet, celui-ci un peu angoissé le premier jour a été ravi tous les autres matins de partir pour le “**MINI-CLUB**”. Les activités proposées étaient bien adaptées et originales, le personnel compétent et très agréable, et le lieu de vie bien adapté avec tous ces jeux mis en place. **Maman d'Alexandre.**



Grâce au “**MINI-CLUB**”, nous avons pu profiter et consacrer du temps aux autres frères et sœurs car les sorties avec Sylvain sont de plus en plus difficiles. Aidons les familles pour que l'aspect financier de ces séjours ne soient pas une barrière et que l'enfant autiste puisse lui-aussi avoir des moments de plaisir, de joie, de sorties. La vie à la maison est parfois limitée à un espace restreint, il finit par s'ennuyer il devient plus triste se renferme. Grâce au “**MINI-CLUB**”, il a pu sortir de cette routine. Merci à toute l'équipe. **Parents de Sylvain.**

*Le service*  
**ENTRAIDE**  
*autisme*

*Contact*

**Mme REVEST Renée**

**07-88-83-31-94 • 04-94-62-07-51**

***Solidom***

**293 Route de la Seyne  
Technopole Var Marin BAT H  
83190 OLLIOULES**

***www.solidom.fr***  
***www.aideravar.fr***



*Sortie au zoo de Fréjus*